

Leurs valeurs partagées de solidarité et de citoyenneté ont amené la Fédération Hospitalière de France d'Île-de-France (FHF IDF), la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France et l'Uriopss Île-de-France à s'engager depuis plusieurs années dans le déploiement du dispositif de Service Civique sur la région.

En favorisant le déploiement du Service Civique, nous donnons à chacun, sans condition de diplôme ou de compétence, l'opportunité d'un engagement citoyen solidaire et celle d'accéder à la découverte de débouchés professionnels.

Soucieux de porter nos valeurs de solidarité et de citoyenneté à travers le Service Civique, nous mettons un point d'honneur à garantir le respect de nos engagements et ceux du dispositif dans les missions proposées par nos adhérents que ce soit sur les champs sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Le groupe de réflexion sur le Service National Universel (SNU) - promesse de campagne du Président de la République - a récemment transmis un nouveau rapport à Emmanuel Macron afin de concrétiser sa proposition.

Les déclarations du Gouvernement datant du 27 juin 2018 - qui seront soumises à concertation citoyenne - font état d'un SNU en deux étapes :

- une « phase de cohésion » obligatoire d'un mois vers l'âge de 16 ans
- une phase facultative de trois à douze mois à réaliser avant 25 ans.

Elles ciblent directement la citoyenneté et l'engagement des jeunes et font écho au dispositif de Service Civique tel que nous le déployons aujourd'hui au sein de nos fédérations puisque celui-ci entre en adéquation avec la deuxième phase proposée par le Gouvernement.

Ce manifeste s'inscrit en réaction aux annonces pré-citées. Il a pour objectif d'apporter notre pierre à l'édifice en réaffirmant les bienfaits de l'engagement volontaire des jeunes auprès de publics vulnérables et les plus-values du Service Civique dans leur insertion sociale et professionnelle.

Nous souhaitons soutenir l'émergence de dispositifs complémentaires pouvant favoriser cette insertion tout en renforçant la citoyenneté et la transmission des valeurs républicaines et civiques qui garantissent l'avenir de notre nation.

Le Service Civique a encore récemment été promu par les pouvoirs publics et la Cour des Comptes (*rapport février 2018*) comme un dispositif devant continuer à « monter en charge ». Le bilan positif après 8 ans de déploiement et l'impulsion politique (au niveau national comme régional) pour favoriser l'engagement des jeunes et augmenter sensiblement le nombre de volontaires semblent être de bons indicateurs pour continuer à l'impulser et le soutenir.

La FHF IDF, la FAS IDF et l'Uriopss IDF portent ici leurs attentes et celles des volontaires et tuteurs de leurs réseaux quant à la continuité, la reconnaissance et la valorisation de leurs engagements Service Civique dans le cadre de mise en place d'un SNU.

Pour renforcer nos positionnements et actions et permettre à chacun de jouer son rôle et de s'épanouir dans le Service Civique, nous nous appuyons sur leurs retours d'expériences.

C'est tout naturellement que nous avons souhaité associer volontaires et tuteurs à nos réflexions sur la reconnaissance de l'engagement et son caractère volontaire.



Le vendredi 13 avril 2018, nous organisons le premier forum régional des volontaires engagés dans les secteurs de la santé et de la solidarité « Volontairement solidaires et engagés ». Une belle occasion d'échanger ensemble - fédérations, tuteurs et volontaires - sur le dispositif de Service Civique, ses atouts et ses faiblesses, et de produire ce **manifeste illustré pour améliorer et accompagner le déploiement du Service Civique**.



Le caractère « volontaire » de l'engagement comme essentiel pour chacun !

- Le caractère volontaire du Service Civique permet à chaque jeune de choisir sa mission sans discrimination et sans conditions. Il est garant du principe **d'accessibilité universelle**.
- Les jeunes expriment à travers ce caractère « volontaire » un **libre choix** qui les oblige à une prise de responsabilité individuelle et personnelle dans la réalisation des missions de Service Civique.
- Les structures d'accueil se sentent rassurées **d'être choisies** par les jeunes qui s'engagent auprès d'eux pour plusieurs mois. La volonté de s'engager est importante et doit être maintenue.

L'engagement auprès de publics fragiles comme accélérateur de solidarité !

- Les missions auprès de publics fragiles et/ou en situation de précarité demandent un **engagement solidaire complémentaire** aux jeunes qui se mobilisent ; celui-ci doit être valorisé.
- Les activités des volontaires s'inscrivent en **complémentarité des actions des professionnels et bénévoles** qui interviennent sur des missions éducatives et de soins notamment. Elles viennent apporter un **plus dans la relation d'aide et d'accompagnement** et doivent de ce fait être bien définies et délimitées par les tuteurs.
- L'approche de publics fragiles demande un **accompagnement des volontaires renforcé et adapté par les tuteurs**. Ces derniers sont garants de leur bien-être et jouent un rôle majeur dans le projet d'avenir et la réussite de la mission. Il est primordial de valoriser cet accompagnement notamment en **renforçant les moyens financiers** qui lui sont alloués.



Le Service Civique santé et solidarité comme vecteur d'insertion !

- Les missions proposées par les adhérents de nos fédérations permettent aux jeunes de **découvrir un nouveau milieu** riche de valeurs, de rencontres, de métiers et de perspectives d'avenir.
- De nombreux volontaires de nos réseaux **poursuivent leur avenir dans les secteurs de la santé et des solidarités**. A l'issue de leur volontariat, ils entrent en formation afin d'acquérir les compétences nécessaires à la concrétisation de leur projet d'avenir auprès de publics fragiles. D'autres complètent leur volontariat par des missions de bénévolat.
- L'accompagnement au projet d'avenir permet de renforcer l'insertion sociale et professionnelle des volontaires mais encore faut-il savoir où trouver la bonne information pour les orienter. **Les acteurs du Service Civique ont besoin d'un lieu ressources où s'informer, se retrouver et échanger !**



La valorisation du Service Civique comme reconnaissance de l'engagement !

Le Service Civique est un engagement volontaire auprès de publics fragiles pour lequel jeunes, tuteurs et fédérations se mobilisent au quotidien. Chacun s'accorde sur un besoin de reconnaissance plus fort et sur le maintien d'une distinction entre emploi et engagement. Pour accompagner cette reconnaissance, certaines préconisations ont été formulées lors du forum du 13 avril 2018 :

- Limiter les missions de Service Civique à un maximum de 30h par semaine
- Garantir la gratuité des transports pour les volontaires
- Faciliter la recherche de logements pour les volontaires
- Renforcer la reconnaissance des compétences acquises

CONTACTEZ-NOUS ET SUIVEZ-NOUS

Uriopss Île-de-France

Laureline Delsart et Maïssane Aloui - l.delsart@uriopss-idf.fr - m.aloui@uriopss-idf.fr
www.uriopss-idf.fr

Fédération Hospitalière de France IDF

Anna Lebey - service.civique@fhf-idf.fr
www.fhf-idf.fr

Fédération des acteurs de la Solidarité IDF

Clotilde Hoppe - service.civique@federationsolidarite-idf.org
<http://www.federationsolidarite.org/accueil-idf>



Pour suivre les actualités Service Civique de nos réseaux :

#volontairementsolidaires

